

EXTRAIT
REGISTRE
DES
DECISIONS

N° 89-2022

**DECISION DU MAIRE
DEVIS ANIMATION POUR LE MARCHÉ DE NOËL
AVEC L'ASSOCIATION AUD LYNE ACADEMIA**

Le Maire de la Commune de Pierrefeu-du-Var,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du conseil municipal n° 250520-05 en date du 25 mai 2020, modifiée par la délibération n° 240920-05 du 24 septembre 2020 par lesquelles le conseil municipal a délégué à son maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précité, et notamment l'alinéa 4,

VU la proposition de l'association AUD LYNE ACADEMIA pour son spectacle FEERIES LITTLE QUENN avec animation et déambulation en chariot triporteur sonorisé et lumineux avec mascottes lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022.

CONSIDERANT que cette proposition est intéressante pour la commune,

DECIDE

ARTICLE 1 : Un devis sera signé entre la Commune de Pierrefeu du Var, représentée par son Maire, Patrick MARTINELLI et l'Association « AUD LYNE ACADEMIA », sise, Quartier la Bourrette, Impasse de la Carrière, 83 340 FLASSANS afin d'assurer son spectacle Féeries Little Queen avec animation de rue et déambulation en vélo triporteur et mascottes lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis dont le montant de la dépense à engager s'élève à la somme 2000,00 € TTC.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors la prochaine réunion du Conseil Municipal. La présente décision sera publiée sur le site internet de la ville.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services de la Ville et le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 25/10/2022

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
Le Directeur Général des Services
Compte tenu de la Réception
En Préfecture le
Et affiché le*

Le Maire,
Patrick MARTINELLI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que cette décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Racine - B.P.40510 - 83041 Toulon Cedex 9, à compter de sa publication ou notification.
Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 083-218300911-20221025-89_2022-CC

Devis Féeries little queen

Producteur:

Association loi 1901 n° Siret : 485 364 640 00014

Code APE : 9499Z

n° licence de spectacle : 2-1081948)

quartier la Bourrette , Impasse de la Carrière
83340 Flassans



Destinataire:

Mairie de Pierrefeu

Place Urbain Sennes

83390 Pierrefeu du Var

Description:

un chariot triporteur sonorisé et lumineux accompagné de 3 artistes
chanteurs et chanteuses en déambulation

répertoire Noël traditionnel Gospel et Disney

2 Mascottes Mickey et Minnie

Un Père Noel

1 technicien

Au total 7 Artistes

Dates proposées: le Dimanche 11 Décembre 2022

Horaires : De 10H A 10H45, 11H15 A 12H , 15H A 15H45, 16H15 A 17H,

puis depart du chariot avec le pere noel a 18H30 pour le feu d artifice

boissons et repas a la charge de la Mairie ou de l organisateur

(prévoir une loge avec un accès facile pour se préparer et une place a
proximité pour le camion)

Boissons chaudes

Important: prévoir une solution de repli en cas d'intempérie

(un Barnum , une tante ou l on peut s'abriter avec le matériel pour continuer
la prestation)

TARIF: 2000 EUROS TCC / DEUX MILLE EUROS TCC

FACTURE A REGLER A L ASSOCIATION AUD LYNE ACADEMIA

Le Maire,
Patrick MARTINELLI
Bon pour accord

